

Le gouvernement crée un label haut débit à 35 euros

Deux ministres et un secrétaire d'Etat: pas moins de trois signataires... Le gouvernement, faute de pouvoir investir à la place des collectivités, de l'Europe ou des fournisseurs d'accès, crée un document – un label de référence 'qualité ».

Ce sont Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie, et Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique.

Cette initiative déclarative vise à « *encourager des offres à des conditions équitables et techniquement satisfaisantes* », des accès à Internet ADSL « *à moins de 35 euros* » .

Après une charte sur l'authentification, ce label « haut débit pour tous » concerne « tout le territoire métropolitain ». Et quelques phrase plus loin, on lit que « *près de 2% des foyers vivent dans des zones non desservies par le haut débit filaire (ADSL ou câble)* » .

Ce label est présenté comme un moyen de « *permettre à chaque utilisateur d'identifier facilement (en particulier sur www.hautdebitpourtous.telecom.gouv.fr) les offres d'accès proposées sur la totalité du territoire de son département à un tarif inférieur à 35 € par mois, matériel compris* » .



Les fournisseurs vont « *proposer des offres respectant le cahier des charges* » .

Cette initiative vient « *compléter [celles] du Gouvernement en faveur de la généralisation du haut débit sur l'ensemble du territoire, à l'instar du lancement, le 23 octobre dernier, d'un appel à projets national pour l'attribution de 30 millions d'euros de fonds européens (FEADER) en faveur du haut débit dans les zones rurales* » .